

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 17 (1971)

**Heft:** 3

  

**Rubrik:** Revue de presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**





## canton de berne

### Le « Meitlisonntag » dans le Seetal

(A.T.S.) Près de 8.000 personnes ont applaudi récemment les cortèges du « Meitlisonntag » (dimanche de la jeune fille) à Fahrwangen et Meisterschwanden. Il n'y avait plus eu de cortège depuis trois ans.

Le « Meitlisonntag » a son origine dans la deuxième guerre de Villmergen de 1712. Il s'agissait, comme lors de la première (1656), d'une guerre de religion au cours de laquelle les femmes intervinrent avec succès.

A l'occasion du « Meitlisonntag », ce sont les femmes et les jeunes filles qui conduisent le défilé. La veille de ce jour, déjà, elles se rendent de restaurants en restaurants pour la « capture de l'homme ». Cette manifestation se termine le lundi par un bal au cours duquel ce sont les femmes qui invitent les hommes à danser.



## canton de genève

### « Genève-Mégève en 20 minutes »

(A.T.S.) La compagnie aérienne Suisse-Romande (S.A. de transport aérien-Genève) annonce que depuis le 16 janvier 1971,

elle assure une liaison quotidienne avec départ de Genève à 14 h 30 et de Mégève à 15 h 00. Le type d'appareil utilisé est un Pilatus turboporter. Il est piloté par M. Raymond Lambert, alpiniste et pilote des glaciers.

### Un Salon de l'Auto très international

Si l'on songe que 22 nations seront représentées au 41<sup>e</sup> Salon de Genève, avec près de 1 100 marques différentes, on obtient une image véritablement cosmopolite et contrastée de la grande manifestation suisse de l'automobile et de la nautique, l'une des plus importantes du monde.

En passant en revue la liste des inscriptions, il est possible non seulement de faire le tour de notre planète, mais aussi de trouver, à côté de la présence massive des grands pays constructeurs, la participation d'inédits tels que la Tunisie et le Cambodge parmi les accessoiristes.

Par ailleurs, avec 199 marques, c'est l'Allemagne qui comprendra la plus forte délégation d'exposants, suivie de l'Italie (155), la Suisse (149), la Grande-Bretagne (134), la France (129), les Etats-Unis (116).

Sur le plan statistique encore, on peut relever que la représentation des principaux secteurs est la suivante : voitures toutes catégories (107), nautique (142), accessoires (793).

### La Nautique au Salon de l'Auto

Fidèle à son rendez-vous bienal, la navigation de plaisance sera abondamment présente à Genève, du 11 au 21 mars prochain. En fait, cette exposition, qui retient toujours de très forte façon l'attention du public, se distinguera tant par la qualité des bateaux et accessoires que par leur quantité. 158 marques provenant de 14 pays participeront cette année, conférant au 41<sup>e</sup> Salon international de l'Automobile cette atmosphère, ce cachet particuliers propres aux choses des grands espaces marins.

Si l'on songe que plus de 60 000 bateaux de tous les types sont enregistrés en Suisse, dont plus de la moitié rien qu'en Romandie, cela donne une idée de l'importance du secteur nautique et de l'intérêt que les Suisses, ces traditionnels marins d'eau douce, attachent aux sports et aux loisirs nautiques. Sur le plan statistique encore, il vaut la peine de préciser que notre pays se place dans le peloton de tête des pays maritimes avec un bateau pour 100 habitants, bien avant des nations telles que la France, la Grande-Bretagne ou la Scandinavie. Il est vrai que notre forte densité lacustre et démographique explique aisément le phénomène.

Bref, bateaux à voiles ou à moteur, en bois ou en plastique, populaires ou luxueux, rempliront entièrement une superficie considérablement agrandie par



rapport aux présentations précédentes. Si l'on ajoute encore les accessoires nautiques, on peut donc affirmer que les visiteurs pourront faire réellement l'inventaire de la navigation de plaisance.

Parallèlement, ils auront l'occasion de passer en revue l'éventail de la production automobile mondiale touristique et sportive. Sans oublier le secteur toujours si divers des accessoires.

## canton de schwyz

### **Au cœur de la Suisse : Centenaire du premier chemin de fer à crémaillère d'Europe**

Au cœur de l'Europe, au cœur de la Suisse, face à l'imposant massif du Saint-Gothard, la cime du Rigi — dénommée parfois la Reine des montagnes — n'a que 1 800 mètres. N'est-ce pas là un paradoxe ? Certes, l'étymologie latine de « Regina Montium » est sujette à caution. Ce qui est certain, en revanche, c'est que le Rigi attire les visiteurs depuis plusieurs siècles. Il y eut d'abord les eaux bienfaisantes de Rigi-Kaltbad, qui jouissaient d'une grande renommée au XVII<sup>e</sup> siècle. Il y eut ensuite les pèlerinages à la chapelle de Notre-Dame des Neiges, consacrée par le nonce apostolique en l'an de grâce 1700.

Mais le Rigi doit sa réputation avant tout à la légion des hommes illustres qui ont tenu à en faire l'ascension tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Têtes couronnées, grands compositeurs (Carl Maria von Weber, Mendelssohn), une pléiade d'écrivains et de poètes : William Wordsworth, Alexandre Dumas père, Victor Hugo, James Cooper, Rodolphe Toepffer, l'auteur des fameux « Voyages en zigzag », Mark Twain, Alphonse Daudet



Photo O.N.S.T.

enfin, avec « Tartarin sur les Alpes », tous attestent par leurs récits de voyages ou leurs œuvres d'imagination que le Rigi avait la cote. Pour un sommet alpin, c'est bien la moindre des choses !

La technique prit alors le relais de la littérature. L'ingénieur Niklaus Riggenschach (1817-1899) construisit au Rigi, il y a cent ans, le premier chemin de fer à crémaillère d'Europe. Ce pionnier apporta la preuve que l'invention qui porte son nom (les techniciens parlent du « système Riggenschach ») était parfaitement à même de surmonter des déclivités de 250 pour mille. Avec sa première locomotive à chaudière verticale, la ligne Vitznau-Rigi fut inaugurée le 21 mai 1871. D'une longueur de 6,8 km, elle permet aux visiteurs de monter sans peine des bords du lac des Quatre-Cantons au sommet de la montagne, avec une dénivellation supérieure à 1 300 mètres. En 1882, la chaudière prit la position horizontale ; en 1937, elle fut supprimée, cédant la place à la trac-

tion électrique. Le nombre des passagers a passé à plus de 450 000 par an sur la seule ligne Vitznau-Rigi, mais beaucoup de touristes empruntent également la ligne qui part d'Arth-Goldau, au pied nord du Rigi, ou le téléphérique moderne Weggis-Rigi-Kaltbad, sur le côté sud. Le Rigi reste un but d'excursion et un lieu de séjour privilégié pour qui veut se détendre, se promener, pratiquer le ski, dominer la mer de brouillard ou, comme autrefois, assister au lever du soleil par-dessus la chaîne des Alpes suisses.

## canton de neuchâtel

### **Année Jaquet-Droz**

(A.T.S.) Des manifestations à la mémoire de Pierre Jaquet-Droz, intitulées « Pierre Jaquet-Droz et son temps » se dérouleront



à La-Chaux-de-Fonds et au Locle du 12 juin au 10 octobre prochain. Elles seront l'occasion de rendre un hommage au plus inventeur des horlogers Chaux-de-Fonniens, ainsi qu'à un quart de millénaire de créations horlogères industrielles.

Trois expositions sont prévues : l'une au musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds, comprenant les automates du musée de Neuchâtel (les Androïdes), les montres et l'outillage du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que les documents s'y rapportant. La deuxième se tiendra au château des Monts du Locle, avec les pendules et les horloges des Jaquet-Droz et Leschot. La troisième, au musée des Beaux-Arts du Locle réunira des gravures du Jura neuchâtelois des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et une importante collection de documents illustrant la vie intellectuelle et industrielle de l'époque.

Trois publications seront en outre éditées : l'une sur les Jaquet-Droz, leur temps, leur œuvre, l'autre sous la forme d'un catalogue des expositions avec la vie et l'œuvre des Jaquet-Droz. Enfin, le programme général des manifestations. D'autre part, une médaille commémorant ces manifestations sera frappée, et le compositeur chaux-de-fonnier Émile de Ceuninck créera deux partitions sur des airs de « La Musicienne ». Enfin, trois films viennent d'être présentés aux organisateurs de ces festivités. Le premier montre le démontage et le remontage de « La Musicienne », le second la « Collection Fremersdorf », collection d'horlogers de tables du XVI<sup>e</sup> siècle et le troisième illustrant un atelier mécanique chaux-de-fonnier. °

### **Important don au musée des Beaux-Arts de Neuchâtel**

(A.T.S.) Par l'entremise de l'ambassade de Suisse à Paris, le musée des Beaux-Arts de Neu-

châtel a reçu un don très important consistant en 32 toiles du peintre P. Biety, d'origine neuchâteloise, qui s'est acquis un nom à Paris dans la peinture post-impressionniste.

### **Le bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux de La-Chaux-de-Fonds célèbre discrètement son 150<sup>e</sup> anniversaire : il est l'ancêtre du « contrôle de qualité »**

(A.T.S.) Le bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux de La-Chaux-de-Fonds a tenu récemment, dans les locaux du club 44, son « assemblée générale annuelle des intéressés », ainsi qu'elle s'appelle depuis un siècle et demi. Or, cette manifestation coïncidait avec le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'institution, le bureau de contrôle ayant été créé le 21 novembre 1820. Cependant, le besoin d'une garantie s'est fait sentir bien avant, puisque c'est le 24 septembre 1754 que les maîtres horlogers du Locle et de La Chaux-de-Fonds adressaient une pétition au Conseil d'Etat, lequel créait, le 18 juin, l'ordre des essayeurs-jurés, puis le 24 septembre le bureau de contrôle, complété en 1820 par l'ouverture de bureaux officiels de poinçonnement. Dès lors, la boîte-or et la confiance que revendique l'horlogerie neuchâteloise sont liées à cette garantie et à ce poinçon. Dès 1848, patrons boîtiers et horlogers, ainsi que désormais les ouvriers, insistent auprès du Conseil d'Etat pour qu'il obtienne du gouvernement fédéral que le contrôle soit étendu à toute la Suisse, puis 548 personnes intéressées signent une pétition aux Chambres fédérales, qui refusent cette revendication comme attentatoire à la liberté du commerce et de l'industrie. Il faut attendre 1880 et le conseiller fédéral neuchâtelois Numa-Droz pour qu'une loi

fédérale fut enfin décrétée, et la plus rigoureuse, puisqu'elle n'admet aucune tolérance : premier « contrôle suisse de la qualité », entre en vigueur l'année dernière pour l'horlogerie.

Présidée au nom de l'Etat de Neuchâtel par le préfet Jean-A. Haldimann, puis par son président en charge, M. Maurice Dittisheim, l'assemblée rendit hommage à la clairvoyance de ceux qui ont pressenti, avant même d'être entrés dans l'ère de la concurrence, l'importance du contrôle, et qui vont maintenant jouer peut-être un rôle européen, dans le mouvement d'intégration auquel on assiste. On loua également l'intelligence des fabricants et pouvoirs publics, quel que soit le régime, qui ont dénué le contrôle de tout caractère fiscal afin que les bénéficiaires éventuels soient consacrés à des œuvres d'utilité publique.



**canton  
de schaffhouse**

### **Schaffhouse : Non à la navigation sur le Haut-Rhin**

(A.T.S.) Le gouvernement schaffhousois a remis au Département fédéral des transports et de l'énergie sa réponse à la consultation du Conseil fédéral relative aux problèmes de la navigation suisse. La réponse du canton de Schaffhouse qualifie d'irraisonnable la navigation intérieure fluviale pour la Suisse, parce que ses avantages économiques sont contestés. Le Conseil d'Etat schaffhousois prie le Conseil fédéral de faire en sorte que puissent être annulés les engagements du traité en vue de l'ouverture du Haut-Rhin entre la Suisse et l'Allemagne.

Avec une insistance particulière, le gouvernement schaffhousois s'oppose à la navigation sur le Haut-Rhin. Il s'appuie sur



les calculs des frais de transport de l'école des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall et de l'association industrielle de Schaffhouse, qui démontrent que les économies dans le domaine de la navigation commerciale ne seraient que modestes, voire nulles. Il considère qu'il n'est pas souhaitable que nos zones industrielles gagnent nos fleuves et nos lacs « qui sont, aujourd'hui, déclare en substance la réponse du gouvernement schaffhousois, des lieux de détente et de repos de notre population. La fonction de détente est devenue aujourd'hui déjà plus importante que ne pourra jamais l'être la fonction économique de nos voies d'eau ».

Le gouvernement schaffhousois émet ensuite l'opinion qu'il est urgent de protéger nos eaux des nuisances. Les détails de cette réponse ont été présentés lors d'une conférence de presse dirigée par le Directeur des travaux publics, M. Ernest Neukomm.

LIBERTÉ  
ET  
PATRIE

canton  
de vaud

### **Théâtre du Jorat**

(A.T.S.) L'assemblée générale ordinaire de l'association du théâtre du Jorat s'est tenue à Mézières sous la présidence de M<sup>e</sup> Roland Jaton, de Lausanne, vice-président, remplaçant M. Frédéric Fauquex, ancien conseiller aux Etats à Riex, qui a subi une intervention chirurgicale.

M<sup>e</sup> Jaton a annoncé la reprise de l'œuvre de René Morax « Le Roi David », dont on fête cette année le cinquantième anniversaire de la création. La reprise de cette œuvre exige des moyens considérables et, malgré l'obtention de garanties financières élevées, il a été nécessaire d'augmenter quelque peu le prix des places.

L'assemblée a approuvé le compte d'administration de 1970, qui présente un bénéfice de 562 francs. M<sup>e</sup> André Pache, de Lausanne, a été nommé secrétaire en remplacement de M. Charles Pasche, du Mont-sur-Lausanne, démissionnaire pour raison de santé.

### **Lausanne aura son métropolitain**

(A.T.S.) En dix ans, la population de l'agglomération lausannoise a passé de 180.000 à 230.000 habitants et le nombre des automobiles a doublé pour dépasser 50.000. La circulation est toujours plus difficile et le centre de la ville étouffe : on commence à se rendre compte que le maintien à l'intérieur de la cité de transports automobiles privés qui sont lents, encombrants, coûteux et polluants est une aberration (230.000 véhicules entrent et sortent quotidiennement de Lausanne).

C'est pourquoi les autorités étudient la création d'une grande transversale ferroviaire Sud-Nord, sous la forme d'un métro qui relierait Ouchy à La Blècherette en traversant toute la ville. Ce métro serait long de 5.500 mètres, dont 1.900 mètres en tunnel, avec douze stations. Il continuerait en fait la ligne gare de Lausanne sur 1.500 mètres. Les grands parcs à voitures de la périphérie seraient ainsi reliés au centre par des transports en commun express (un train toutes les deux ou trois minutes aux heures de pointe). L'encombrement de la ville s'en trouverait sensiblement réduit, grâce aussi au contournement de Lausanne par l'autoroute.

Il est en outre prévu de raccorder au futur métro, peut-être à La Blècherette, le chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher, qui aboutit actuellement sur la place Chauderon dans des conditions toujours plus mauvaises. Enfin, il n'est pas exclu que le

métro Sud-Nord entre Ouchy et La Blècherette soit un jour complété par un métro Est-Ouest qui irait de Vennes à Dorigny (où s'élèveront les nouvelles université et Ecole polytechnique).

Si La Blècherette sera choisie comme terminus de la future transversale ferroviaire de Lausanne, c'est que ce quartier en pleine transformation pourra recevoir d'importantes constructions locatives et commerciales après le transfert à Etagnières (probablement vers 1974) de l'aérodrome occupant actuellement un million de mètres carrés. Sur les 400.000 habitants prévus pour l'an 2000 dans l'agglomération lausannoise, 100.000 pourraient habiter La Blècherette.

Les premières décisions en vue de remodeler les transports en commun lausannois pourraient intervenir dans moins d'une année.

### **« Coco » Chanel a été inhumée à Lausanne**

(A.T.S.) Gabrielle « Coco » Chanel, la reine de la mode et de la haute couture française, décédée à Paris à l'âge de 87 ans, a été inhumée au cimetière du Bois-de-Vaux, à Lausanne. Le cercueil était arrivée dans la nuit à la chapelle St-Roch.

La cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte intimité en présence d'une quinzaine d'intimes. Une dernière prière a été dite par l'abbé Georges Juvet, de Lausanne. La concession, couverte de fleurs et de couronnes, se trouve tout près de celle du baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux olympiques.

« Coco » Chanel était très attachée à la capitale vaudoise, où d'ailleurs elle avait de la famille. Elle s'y était retirée de 1938 à 1954, vivant dans un grand hôtel de la ville, puis avait acquis une propriété sur la route de Sauvabelin.



## **Une station de sports d'hiver au-dessus de Montreux ?**

(A.T.S.) Un projet de nouvelle station de sports d'hiver au-dessus de Montreux a été présenté à la presse par la société « Montreux-Téléneige », qui bénéficie de l'appui de la commune de Montreux. Cette station serait située dans la région d'Orgevaux-Folly, culminant à 1730 mètres d'altitude. Sa réalisation, envisagée pour le début de l'hiver 1971-1972, coûterait trois millions de francs.

Dans le plan d'investissement sont compris un télésiège Orgevaux-Folly et quatre skilifts. La société est déjà propriétaire de 40.000 m<sup>2</sup> de terrain à Orgevaux, prévus pour un parc à voitures de 700 places, un restaurant et des chalets. La station disposerait de quatre pistes de ski d'environ trois kilomètres, d'une piste de ski-bob et d'une piste de luge.

Le projet a l'appui des autorités municipales, des milieux touristiques et hôteliers et du chemin de fer Montreux-Oberland bernois. Il rencontre cependant, dans l'opinion publique, l'opposition de personnes craignant une menace pour les sites naturels encore vierges qui dominent Montreux.

## **M. Robert Grasset est décédé**

(A.T.S.) M. Robert Grasset, ancien instituteur, s'est éteint à Prilly à l'âge de 91 ans. Il s'était fait un nom en découvrant, il y a un demi-siècle, une ancienne station de l'ère lacustre près de Cudrefin, au bord du lac de Neuchâtel, et en retirant des fouilles une importante collection d'objets préhistoriques. Robert Grasset était un neveu du grand peintre vaudois Eugène Grasset, dont les vitraux ornent la cathédrale d'Orléans, Saint-Pierre de Chaillot à Paris et le temple de l'ébergement, près d'Orbe, village d'origine des Grasset.

## **Fondation d'un musée vaudois de la vigne et du vin**

(A.T.S.) De nombreuses personnalités ont participé à Morges à la signature de l'acte constitutif du « Musée vaudois de la vigne et du vin », qui s'installera au château d'Aigle dès 1972, quand ce dernier aura été restauré. Une fondation a été constituée, à l'initiative de la « confrérie du Guillon » et sous la présidence de M. Louis-Philippe Bovard, directeur de l'office des vins vaudois. Le conseiller d'Etat Debetaz, au nom du canton, et les syndicats d'une cinquantaine de communes ont apposé leur sceau sur la charte de fondation.

Une vaste collecte d'ustensiles, objets et documents anciens sera lancée du 28 janvier au 12 février dans tout le vignoble vaudois. On peut assurer déjà que le musée du Château d'Aigle pourra présenter aux visiteurs d'innombrables richesses du passé, définitivement sauvées de la disparition, et dont les noms chantent tout un terroir : brantes, hottes, seilles, tines, bossettes, fouloirs, pressoirs (dont l'énorme pressoir en bois du XVI<sup>e</sup> siècle qui se trouvait autrefois au champ-de-l'air, à Lausanne), fustes, setiers, barillets, guillons, fossiers, piochards, serpettes, channes, gobelets, bouteilles anciennes, outils de l'artisanat du bois, ainsi que livres, documents, parchemins, gravures, tableaux, vaisselle et costumes de travail.

## **Unique en Suisse : La patinoire en plastique de Renens**

(A.T.S.) La société coopérative de la piscine de Renens, qui a déjà construit l'une des piscines les plus perfectionnées de Suisse, a inauguré la première patinoire en plastique de notre pays. Ce genre d'installation, qui permet aux patineurs de ne plus dépendre de la glace naturelle ou artificielle, existe déjà

en France. Les compétitions sportives aussi bien que le patinage amateur peuvent s'y dérouler.

La patinoire de Renens se présente sous la forme d'une piste couverte d'une surface de 500 mètres carrés, qui sera portée ultérieurement à 1000 mètres carrés, en glace synthétique système « Iceless ». En fait, il s'agit d'une juxtaposition de 400 plaques en matière plastique spéciale, qui peuvent durer sept ans et, après avoir été retournées, sont encore utilisables sept années. Le coût de la réalisation, très inférieur à celui des patinoires de glace artificielle, s'élève à environ 180.000 francs.

## **La Confrérie et la Fête des Vignerons Leurs origines Leur histoire**

(C.P.S.) Sous le titre « La Confrérie des Vignerons et la Fête des Vignerons - leurs origines, leur histoire », paraissait en 1941 une brochure, écrite par M. Emile Gétaz, qui fut Abbé-président à la Confrérie des Vignerons. « C'est pour mieux faire connaître les origines que la notice qui suit a été rédigée... En puisant mes renseignements dans les pièces précieusement conservées des archives, je me suis appuyé sur une documentation solide. » Dans son avant-propos, M. Emile Gétaz définissait ainsi le but de ce petit ouvrage, qui répondait, semble-t-il, à un besoin réel puisqu'il est aujourd'hui depuis longtemps épuisé.

La Confrérie des Vignerons, traditionnelle organisatrice, a décidé d'en faire une nouvelle édition, sortie de presse l'an dernier. Cette nouvelle édition était nécessaire pour une autre raison encore : en 1941, le livre s'arrêtait évidemment à la Fête de 1927, et ne pouvait guère entrevoir celle de 1955, fraîche dans bien des mémoires et pourtant déjà entrée dans l'histoire.



La brochure mise en vente actuellement comble cette lacune : M. Arnold Gétaz, rière-conseiller de la Confrérie, tout en reprenant presque sans rien y changer l'historique de la Confrérie et de la Fête, truffé de charmantes anecdotes, que son père avait établi, y ajoute une relation de la préparation et du déroulement de la Fête des Vignerons de 1955, enrichie de plusieurs photos qui en immortalisent les plus grands moments, ainsi que d'un dépliant photographique en couleurs de la fameuse Farandole, que l'on trouvera en appendice. Ces documents sont dus au Groupement des photographes veveysans, photographes officiels de la Fête.

M. Arnold Gétaz, dans son introduction, résume d'autre part trois textes qui figuraient dans la première édition, ayant trait à la musique des Fêtes de 1889, 1905 et 1927 (par M. Eugène Couvreur aux décors, et aux costumes par M. Adolphe Burnat), ainsi qu'à un témoignage de « La Fête des Vignerons vue du dehors » (par M. Henri Laeser, journaliste).

La préface de cette nouvelle édition, qui reprend par ailleurs les gravures d'époque de l'ancienne, est due à la plume de M. David Dénéreaz, Abbé-président de la Confrérie des Vignerons.

### **Mort de l'écrivain Henry Vallotton, ancien ministre plénipotentiaire et ancien président du Conseil national**

(A.T.S.) M. Henry Vallotton, l'une des grandes figures de la politique et des lettres de notre pays, est mort à St-Sulpice, après une longue maladie, à l'âge de 80 ans. Il avait présidé l'Assemblée fédérale en 1939 lors de la mobilisation générale et de l'élection du général Guisan, avait ensuite fait une belle

carrière de diplomate, et s'était enfin fait un nom dans la littérature et l'histoire.

Fils d'un imprimeur originaire de Vallorbe, Henry Vallotton était né à Lausanne le 4 juin 1891. Il fit ses études de droit à Lausanne, Munich et Londres et obtint son doctorat en 1915. Ayant ouvert une importante étude à Morges et à Lausanne, il fut notamment l'avocat de Paderewski.

Membre du parti radical, il fut député au grand Conseil vaudois de 1921 à 1933 et devint en 1927 son plus jeune président. Elu au Conseil national en 1925, il y siégea jusqu'en 1943 et le présida en 1939. Il fut le premier président de la commission permanente des affaires étrangères et présida aussi le groupe radical des Chambres, en même temps qu'il présidait le parti radical vaudois. En 1932, il représenta la Suisse à la conférence internationale du désarmement, où il assumait la vice-présidence de la commission de l'aviation.

S'étant retiré de la politique active, il fut nommé ministre de Suisse au Brésil en 1943, puis ministre en Suède en 1946 et enfin ministre en Belgique et au Luxembourg en 1951. Il prit sa retraite en 1956, mais accomplit encore une mission du Conseil fédéral au Congo en 1959.

On doit à Henry Vallotton une vingtaine d'ouvrages littéraires, historiques et de voyages qui font autorité. Il commença par consacrer deux livres à des raids automobiles auxquels il participa au début du siècle, celui de Paris au lac Tchad, puis celui de Paris au Caire par Constantinople et Bagdad. Parmi ses principaux ouvrages historiques, citons ceux consacrés à Ivan le terrible, à Bismarck, à Pierre le Grand, à Alexandre 1<sup>er</sup>, à Catherine II, à Marie-Antoinette et Fersen, à Metternich, à Elisabeth d'Autriche, à Marie-Thérèse d'Autriche et à Alphonse XIII. Il publia aussi : « Finlande 1940 », « Voyage au Congo belge », Brésil, terre d'amour

et de beauté », « La Suisse de demain ».

Henry Vallotton fut le fondateur et le premier président de la section vaudoise du Touring-Club suisse, et le vice-président central du club alpin suisse. A l'armée, il devint colonel et commanda le service automobile du 1<sup>er</sup> corps. Il était bourgeois d'honneur de Morges et de St-Sulpice.



## **canton du tessin**

### **Des oiseaux de Sibérie au Tessin**

(A.T.S.) Les ornithologues et les chasseurs de la région du val de Muggio signalent le passage de nombreux oiseaux nordiques appelés : « Jaseurs ».

Le « Jaseur » a un plumage de diverses couleurs et semble avoir un grand appétit. On trouve généralement cette espèce d'oiseau dans la partie nord de la Laponie et en Sibérie. Selon les spécialistes, il y a de nombreuses années que l'on n'avait plus vu de « Jaseurs » au Tessin.



## **canton de zurich**

### **Fondation d'une association suisse de sauna**

(A.T.S.) Une association suisse de sauna a été fondée récemment à Zurich. Elle a pour but le développement en Suisse des bains de sauna. Elle envisage d'élaborer, sous la direction de spécialistes, des directives tant pour l'équipement que pour l'hygiène des saunas.

Elle organisera également des cours de formation pour le personnel. Le président de cette association a été élu en la personne de M. Drolf à Stutz, de Rapperswil.